

Département de la Drôme

**COMMUNE D'EYGALAYES**

26560 EYGALAYES

Tél : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 02 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à seize heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni sous la présidence d'Éric LYOBARD, Maire, à la Mairie d'Eygalayes.

**Membres présents** : Éric LYOBARD, Georges ROMÉO, Maximilien GIRARD, Nicolas ARMAND, Guillaume VELT.

**Membre absent excusé** : Éric BARTHÉLÉMY

**Date de la convocation** : 26 mars 2024

**Secrétaire de séance** : Guillaume VELT

**Membres en exercice** : 6

**ORDRE DU JOUR** :

- *Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 06 février 2024*
- *Vote des comptes administratifs 2023, des comptes de gestion 2023*
- *Affectation des résultats*
- *Vote des budgets 2024*
- *Vote des taux d'imposition*
- *Subventions 2024*
- *Reversement de la dotation voirie du Département à la Communauté de Communes*
- *Demande de subvention pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique de la mairie*
- *Questions diverses*

**Début de Séance : 16H**

À la demande de M. le Maire et compte tenu de la préparation du budget avec sa collaboration, Mme Sabine Verwaerde, conseillère aux décideurs locaux, agent DGFIP, assistera à la séance et présentera les questions budgétaires avec lui.

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 06 février 2024**

Éric Lyobard demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques sur le procès-verbal de la dernière séance. Aucune remarque.

**Approuvé à l'unanimité****Budget principal : compte administratif 2023, compte de gestion 2023, affectation du résultat**

Mme Sabine Verwaerde présente le compte administratif qui est en concordance avec le compte de gestion.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	35 138,25	88 205,80	0,00	88 205,80	35 138,25
Opérations exercice	108 431,24	153 773,84	11 153,90	107 324,85	119 585,14	261 098,69
<b>TOTAUX</b>	108 431,24	188 912,09	99 359,70	107 324,85	207 790,94	296 236,94
Résultat de clôture		80 480,85		7 965,15		88 446,00

Vote du compte de gestion :

**Vote POUR « 5 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »**

Monsieur le maire quitte la salle pour le vote du compte administratif.

**Vote POUR « 4 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »**

Retour de M. le maire.

Présentation de l'affectation du résultat :

0,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
80 480,85	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
7 965,15	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

**Vote POUR « 5 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »**

### **Budget « eau et assainissement » : compte administratif 2023, compte de gestion 2023, affectation du résultat**

Mme Sabine Verwaerde présente le compte administratif qui est en concordance avec le compte de gestion.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	6 426,42	0,00	0,00	49 619,40	6 426,42	49 619,40
Opérations exercice	39 536,57	35 921,25	22 578,26	24 228,00	62 114,83	60 149,25
<b>TOTAUX</b>	<b>45 962,99</b>	<b>35 921,25</b>	<b>22 578,26</b>	<b>73 847,40</b>	<b>68 541,25</b>	<b>109 768,65</b>
Résultat de clôture	10 041,74			51 269,14		41 227,40

Vote du compte de gestion :

**Vote POUR « 5 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »**

Monsieur le maire quitte la salle pour le vote du compte administratif.

**Vote POUR « 4 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »**

Retour de M. le maire.

Présentation de l'affectation du résultat :

0,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
10041,74	au compte 002 (déficit de fonctionnement reporté)
51 269,14	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

**Vote POUR « 5 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »**

### **Budget principal 2024**

Mme Sabine Verwaerde présente le budget principal :

- Dépenses de fonctionnement : 218 676.85 €
- Dépenses d'investissement : 115 665.00 €
- TOTAL DÉPENSES 334 341.85 €
  
- Recettes de fonctionnement : 218 676.85 €
- Recettes d'investissement : 115 665.00 €
- TOTAL RECETTES 334 341.85 €

Elle donne quelques explications concernant les dotations de l'État car les chiffres officiels ont été publiés le 31 mars 2024 : environ 4 000 € en moins par rapport à 2023. La dotation pour la biodiversité a été supprimée.

Le budget est voté cette année au chapitre et non plus à l'opération.

**Voté à l'unanimité**

### **Budget « eau et assainissement » 2024**

Mme Sabine Verwaerde présente le budget « eau et assainissement » :

- Dépenses de fonctionnement : 49 548.74 €
- Dépenses d'investissement : 256 799.14 €
- TOTAL DÉPENSES 306 347.88 €

• Recettes de fonctionnement :	49 548.74 €
• Recettes d'investissement :	256 799.14 €
TOTAL RECETTES	306 347.88 €

### **Voté à l'unanimité**

Mme Sabine Verwaerde présente des ratios qui permettent de comparer la commune avec des moyennes départementales, régionales et nationales. Concernant le budget principal, elle indique que la capacité d'autofinancement est positive : 386 €/habitant – chiffre supérieur à la moyenne nationale.

### **Vote des taux d'imposition**

Mme Sabine Verwaerde donne des explications sur l'augmentation des bases d'imposition et indique que l'effort fiscal a des répercussions sur les dotations de l'État.

Éric Lyobard propose de ne pas augmenter les taux, compte tenu de l'augmentation des bases.

Georges Roméo indique que, compte tenu que le budget principal est excédentaire, il n'y a pas lieu d'augmenter les taux d'imposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition en 2024 à :

- TFPB : **29.18 %**
- TFPNB : **63.50 %**
- TH : **17.04 %**
- CFE : **20.71 %**

### **Voté à l'unanimité**

Éric Lyobard remercie Sabine Verwaerde pour ses présentations et sa collaboration.

Elle quitte la séance.

### **Subventions 2024**

Éric Lyobard présente les demandes de subvention :

- Association « **Eygalayes en fête** » sollicite une subvention d'un montant de **650** €uros et obtient 650 €.

Vote POUR « **5** », Vote CONTRE « **0** », ABSTENTION « **0** »

- **Amicale des Sapeurs-Pompiers** de Séderon – pas de demande précise, obtient une subvention d'un montant de **300** €uros.

Vote POUR « **5** », Vote CONTRE « **0** », ABSTENTION « **0** »

- Association « **EMALA** » sollicite une subvention d'un montant de **60** €uros et obtient une subvention de **70** €uros.

Vote POUR « **5** », Vote CONTRE « **0** », ABSTENTION « **0** »

- **Club Espérance 3** – pas de demande précise, obtient une subvention de **150** €uros.

Vote POUR « **5** », Vote CONTRE « **0** », ABSTENTION « **0** »

- **Anim'age** sollicite une subvention d'un montant de **150** €uros et obtient une subvention de **70** €uros.

Vote POUR « **5** », Vote CONTRE « **0** », ABSTENTION « **0** »

- **Méouge Handball Multisports** – pas de demande précise, obtient une subvention de **50** €uros.

Vote POUR « **5** », Vote CONTRE « **0** », ABSTENTION « **0** »

- **ADMR** – pas de demande précise, obtient une subvention de **50** €uros.

Guillaume Velt informe qu'à titre personnel, lorsqu'il a contacté cette association, il n'a pas pu obtenir une aide à domicile. Il est contre l'attribution d'une subvention.

Vote POUR « **4** », Vote CONTRE « **1** », ABSTENTION « **0** »

- **Association Vie La Joie** sollicite une subvention pour l'organisation d'un bal folk pour les enfants des écoles. Sa demande n'est pas retenue.

### **Dotations voirie du Département**

Éric Lyobard informe qu'avec Roland Richaud, maître d'œuvre de la communauté de communes et Nicolas Armand, ils se sont rendus sur le terrain afin de déterminer les travaux de voirie à engager. Des travaux

seront à prévoir : chemin des Poiriers et route d'Ozeron. Sur la route du Casage, malgré les nombreux travaux réalisés, ils ont constaté un nouvel affaissement. Il est prévu de boucher les nids de poules avec de l'enrobé à froid. Guillaume Velt évoque le problème de la circulation des gros engins qui détériorent les routes. Éric Lyobard indique que pour l'affouage, il a refusé l'accès par cette route.

Éric Lyobard informe qu'il a souhaité cumuler la dotation voirie pendant deux ans ; ce qui permet de réaliser un programme de travaux plus important. Il demande au conseil municipal de l'autoriser à verser la dotation voirie 2024 du Département à la communauté de communes.

**Voté à l'unanimité**

### **Travaux d'amélioration de la performance énergétique de la mairie**

Éric Lyobard informe que les radiateurs de la mairie devraient être remplacés. Il souhaiterait des radiateurs avec mise en route à distance. Il indique que la porte d'entrée du bâtiment serait également à remplacer par une porte plus étanche, en aluminium. Il présente les devis : 4 032 € HT pour les radiateurs et 3 497 € HT pour la porte d'entrée. Il est possible de solliciter le Département (40%) et la Région (40%) pour des aides financières.

Éric Lyobard demande au conseil municipal de l'autoriser à faire les demandes de subventions.

**Voté à l'unanimité**

### **Questions diverses**

- ⇒ Éric Lyobard informe qu'il y a eu une réunion publique concernant la fibre optique. Guillaume Velt qui y a assisté indique que le seul fournisseur d'accès présent était Orange. Sur le plan technique, les travaux sont terminés ; les raccordements seront proposés par les fournisseurs d'accès, mais tous ne sont pas disposés à proposer une offre. Orange n'a pas d'offre à proposer sur le secteur pour l'instant (dans 6 mois à un an). Bouygues propose des offres actuellement. Certains opérateurs ne proposent que l'accès à internet et à la télévision, mais pas pour un téléphone fixe. Éric Lyobard indique qu'il est possible d'aller sur le site d'ADN (Ardèche Drôme Numérique) pour vérifier l'éligibilité de sa ligne. Il précise que qu'ADN amène le réseau en limite de propriété, sur la voie publique et c'est le fournisseur d'accès qui réalise le raccordement. Une documentation est disponible en mairie.
- ⇒ Éric Lyobard informe qu'il y a eu des coupures électriques sur le secteur par suite d'un poteau endommagé lors d'une tempête. Avec l'opérateur de téléphonie mobile Orange, il n'y a plus de réseau en cas de coupure électrique.
- ⇒ Éric Lyobard souhaite remercier Nicolas Armand et les administrés qui ont participé à la réalisation de l'escalier d'accès au clocher. Le technicien, en charge de la maintenance, ne voulait plus l'utiliser.
- ⇒ Éric Lyobard projette des photos du réseau pluvial, qui était totalement obstrué par le calcaire. Le réseau a été remis en état.
- ⇒ Éric Lyobard informe que le site des jardins partagés a été nettoyé.
- ⇒ Nicolas Armand demande où en est le projet d'affouage. Éric Lyobard indique qu'il a été difficile de trouver un prestataire mais qu'il va avoir une proposition. Une visite sur site a eu lieu avec le prestataire potentiel et le technicien de l'ONF. La parcelle serait vendue au prestataire qui proposerait le bois à la vente, en priorité aux habitants du villages (dépôt du bois coupé en 2 mètres au captage Vinson ou livraison du bois en 1 mètre à domicile).

Fin du conseil municipal : 18H

### **Interventions du public :**

- ❖ Utilisation de l'espace des jardins partagés : aménagement d'un lieu convivial.
- ❖ Peinture des volets des logements communaux.
- ❖ Cimetière : disponibilité des emplacements.
- ❖ Félicitations pour la construction de l'escalier de l'église.

Le secrétaire,  
**Guillaume Velt**

Le Maire,  
**Éric Lyobard**